

Les compétences canadiennes seront mises à contribution en vue de l'élaboration de codes de pratiques et de normes de sécurité technique qui serviront aux fins de la gestion des substances nocives en général. Deux projets interreliés permettront d'élaborer des codes de pratiques visant respectivement les déchets dangereux produits par l'industrie de la peinture et le recyclage de ces déchets.

CONTRÔLE DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Un des éléments fondamentaux de tout programme de limitation de la pollution consiste à établir des normes, ou des limites, qui serviront de balises à la vérification environnementale. Le programme de coopération canado-mexicain dans le domaine de l'environnement aidera le gouvernement mexicain à établir des normes d'émission dans deux importants secteurs industriels : la fabrication d'engrais et l'entreposage des combustibles et des solvants.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Mars 1992